PV ASS 09 Année 2022

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLEE ORDINAIRE (COMPTES) DE LA PAROISSE ST-LAURENT ESTAVAYER

Mercredi 27 avril 2022

Centre de Rencontre des Focolari à Montet

1. Salutations et prière

Le président M. Alexandre Duc ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes en les remerciant de s'être déplacées pour assister à cette assemblée ordinaire des comptes de la Paroisse St-Laurent Estavayer.

Il salue les autorités communales ayant répondu à notre invitation et les représentants des chœursmixtes. Un salut particulier est adressé aux prêtres présents, aux membres de l'équipe pastorale, ainsi qu'à M. Carlo Bonferroni, délégué à la CEC.

Excusés: M. Nicolas Kilchoer, préfet de la Broye, M. Michel Losey, président de la commission financière, M. Alexandre Bersier, Mme Marie-Claude Fontaine, Mme Nicole Monnard, Mme Marlyse Bangerter, Mme Bernadette Joye, M. Yves Perriard, M. Philippe Marchello, Mme Erika Torche, M. Christophe Bourdon, M. Jean-Jacques Francey, les communes de Châtillon et Lully.

Le président excuse également le Père Jean Richoz qui remercie l'assemblée pour les nombreux messages de soutien reçus.

Il informe que l'assemblée sera enregistrée afin de faciliter la rédaction du PV. L'enregistrement sera effacé dès validation du PV.

2. Nomination des scrutateurs, lecture des tractanda et approbation

Les scrutateurs seront Mme Rafaëlle Mascaro de Cugy et M. Philippe Dougoud de Font.

Merci pour cet engagement!

Ce soir nous dénombrons 76 participants, la majorité est donc de 39.

Conformément au règlement ainsi qu'à la décision de l'assemblée constitutive, cette assemblée a été convoquée par une parution dans la FO N° 13 du 1^{er} avril 2022, l'affichage aux piliers publics des communes concernées, l'affichage dans nos églises et la distribution d'un tout-ménage dans la totalité de la paroisse. Il n'y a aucune remarque ni question sur le mode de convocation.

Tractanda:

- 1. Salutations et prière
- 2. Nomination des scrutateurs et lecture du tractanda et approbation
- 3. PV de l'assemblée de paroisse du 9 décembre 2021 et approbation (Le PV ne sera pas lu mais mis à disposition 30 minutes avant l'assemblée pour lecture et figure sur le site de la paroisse)
- 4. Présentation des comptes de fonctionnement 2021
 - a) Lecture
 - b) Rapport de la commission financière
 - c) Approbation
- 5. Présentation des comptes d'investissements 2021
 - a) Lecture
 - b) Rapport de la commission financière
 - c) Approbation

- 6. Point pastoral
- 7. Rapport des délégués à la CEC
- 8. Divers

Les tractanda sont approuvés à l'unanimité, l'assemblée peut débuter.

3. PV de l'assemblée de paroisse du 9 décembre 2021

Le PV n'est pas lu mais était disponible 30 minutes avant l'assemblée et figure sur le site Internet de la paroisse. Il est approuvé à l'unanimité avec remerciements à sa rédactrice, Mme Marie-Christine Mota.

Suite à un oubli, le président passe maintenant la parole à l'abbé Lukasz pour un moment de prière.

4. Présentation des comptes de fonctionnement 2021

a) Lecture

La parole est donnée à M. Daniel Baudin pour la présentation des comptes. Il donne des explications sur les postes suivants :

01.300.0 Rétribution conseil paroissial

Budget un peu plus élevé dû à un nombre plus conséquent de séances de chantier.

01.300.4 Honoraires de la fiduciaire

Le mandat est confié à la fiduciaire une fois par législature donc aucune charge pour 2021.

02.301.1 Archives

Les charges se montent à CHF 50'0041.41 au lieu des CHF 40'000 budgétés. Le montant est dépendant du travail des archivistes. Cela représente un travail énorme car les archives se retrouvent sur les différents sites des douze communautés. Et il y a également urgence dans certaine communauté.

02.310.2 Autorisations de travail, Émoluments, frais d'avocat

Ce nouveau poste a été créé pour plus de transparence avec tous les projets en cours.

02.317.0 Dédommagement et déplacements

Dépassement CHF 2'453.00. Cela concerne la sortie de comité de rédaction du bulletin paroissial, ainsi que des prestations ponctuelles effectuées par des personnes qui ne sont pas employés régulièrement par la paroisse et pour la mise à disposition des places de parc à Rueyres-les-Prés.

02.317.1 Frais réceptions et rencontres

En dessous du budget, toujours dû à la période Covid.

03.301.7 Perte s/débiteurs bulletin paroissial

Cela correspond aux abonnements et annonces non payés sur deux ans, soit 2020 et 2021.

03.301.8 Remises

C'est l'arrondi par rapport au paiement des abonnements.

390.301.0 Traitement (organiste, dir.)

Montant d'après le nombre de prestations facturées.

390.365.2 Course grands servants

Nouveau poste créé pour plus de transparence. Il s'agit de la course qui aura lieu cet été au Togo, cela représente la vente de saucisses et diverses actions faites par les jeunes pour diminuer les frais.

391.352.1 Contribution à la caisse des ministères

Cette contribution est fixée en fonction des prestations de la pastorale, des prêtres et du secrétariat.

391.352.2 Contribution à la CEC

Montant fixé selon les rentrées d'impôts.

392.312.5 Salaire APL

Ce sont des prestations non prévues et non payées par la caisse des ministères.

392.312.7 Frais divers catéchisme

En dessous du budget car il n'y a pas eu de rencontre des catéchistes dû à la période Covid.

394.311.0 Achat matériel et mobilier

Il y eu l'installation d'une sonorisation à la Collégiale, d'un humidificateur à la chapelle de Rivaz et de distributeurs de gel hydroalcooliques.

395.301.1 Frais de remplacements

Il a été nécessaire de remplacer deux prêtres partis à la retraite.

59.365.0 Dons

Il y a eu une rallonge de CHF 6'000.00 pour les soupes de l'Action de Carême.

59.365.1 Soutiens extraordinaires

Un montant de CHF 100'000.00 sera alloué à divers associations et sociétés qui aident les personnes en situation de précarité, principalement dans la Broye et dans le canton de Fribourg.

90.400.3 Rétrocession impôts à la source – CEC

Cette charge est liée aux produits de l'impôts 2020.

90.401.2 Compensation cantonale impôts bénéfice/capital

Cette compensation cantonale d'env. CHF 50'000.00 sera perçue sûrement pour la dernière fois.

942.301.0 Salaires concierges

En dessous du budget, lié à la diminution d'heures de travail à la cure de Cugy.

942.311.0 Achat mat. et mobilier

Dépassement de CHF 4'965.83. Il y a eu un achat pour un adoucisseur d'eau pour la cure d'Aumont et un lave-vaisselle pour la cure de Seiry.

942.423.0 Location des bâtiments

Diminution du produit de CHF 25'439.20. Il y a eu des travaux de rénovation à la cure de Nuvilly et un des appartements n'a pas eu de locataire pendant un an.

99.380.0 et 99.480.0 Prélèvement aux réserves

Ces points seront traités à la présentation du bilan.

L'exercice de l'année 2021 se solde avec un bénéfice de CHF 50'997.86. Il n'y a aucune question de l'assemblée suite à ces explications.

Le président précise que les associations qui profiterons du don extraordinaire de CHF 100'000.00 ne sont pas encore définies. Ce sujet sera repris lors d'un prochain conseil. Il était important de recevoir l'aval de l'assemblée avant d'aller plus loin dans les démarches.

M. Baudin présente ensuite le bilan de l'année 2021 et donne des explications sur les postes suivants : Bilan de l'actif :

102.01 Raiffeisen c/c 1070 2

La différence de montant entre 2020 et 2021 est dû à une répartition des fonds sur plusieurs comptes afin d'éviter les taux d'intérêts négatifs.

105.01 UBS c/c 3301 N

Montant également répartis sur plusieurs comptes afin d'éviter les taux d'intérêts négatifs.

120.01, 120.02 et 120.03

Comptes épargnes proposés par la Raiffeisen pour éviter les taux d'intérêts négatifs.

123.920 Cure Nuvilly

Des travaux ont été effectués à la cure de Nuvilly et ceux-ci rajoutent de la valeur au bilan.

123.921 Cure paroissiale Seiry

Des travaux ont été effectués à la cure de Seiry et ceux-ci rajoutent de la valeur au bilan.

143.909 Autres immeubles – Eglise de Forel ND des Flots

Augmentation de la valeur suite aux travaux effectués.

143.912 Eglise et lieux de culte Vuissens

Augmentation de la valeur suite aux travaux effectués.

143.920 Eglise de Rueyres

Augmentation de la valeur suite aux travaux effectués.

Bilan du passif:

221.910 Raiffeisen hyp. 121361.81 Lully

L'hypothèque pour l'église de Lully est arrivée à échéance et a pu être remboursée.

280 Réserves

Il y a une quantité impressionnante de réserves. Depuis la fusion, certaine de ces réserves ne font plus de sens. Le conseil de paroisse va se renseigner si légalement, il y a la possibilité de diminuer ou de compresser ces réserves pour une plus grande flexibilité de leur utilisation. Ceci sera fait en accord avec les conseils de communauté.

Il n'y a aucune question de l'assemblée suite à ces explications. Le président donne la parole à M. Jean-Paul Brügger pour le rapport de la commission financière.

b) Rapport de la commission financière

Avant de commencer son rapport, M. Brügger précise qu'il ne prendra pas la parole sur la présentation des comptes d'investissement. Il ne présentera qu'un seul rapport.

La commission financière s'est réunie une 1ère fois, le samedi 2 avril, pour étudier les comptes 2021 des bénéfices curiaux présentés par M. Daniel Duc et ceux de l'association « God is Love – Dieu est amour » présentés par M. Gérard Dévaud. Dans ces deux cas, les comptes sont bien tenus et ne suscitent aucune remarque.

La commission financière s'est réunie une 2ème fois, le samedi 9 avril, pour l'étude des comptes paroissiaux en présence du président de paroisse, de MM. Daniel Baudin et Denis Rossier, de Mme Mireille Duc et de Mme Séverine Pillonel, boursière. Des explications satisfaisantes ont été obtenues à toutes les questions. Le résultat de l'exercice 2021 est excellent, c'est pour cette raison qu'un don extraordinaire a été proposé. En conclusion, la commission financière félicite Mme Pillonel pour l'excellente tenue des comptes et propose à l'assemblée d'approuver, à l'unanimité, les comptes 2021 tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

c) Approbation

Les comptes sont approuvés à l'unanimité. Le président remercie l'assemblée pour sa confiance, la commission financière pour son dévouement et son travail et Mme Pillonel pour son excellent travail tout au long de l'année. Applaudissements de l'assemblée.

5. Présentation des comptes d'investissement 2021

a) Lecture

Le président présente les comptes d'investissement. Il y a plusieurs chantiers en cours et deux chantiers terminés, il donne des explications sur ces deux chantiers pour validation. Il s'agit de :

Rénovation de la Cure de Seiry : bâtiment annexe, après discussion avec la commune de Seiry et les Biens Culturels, il a été décidé que le bâtiment sera utilisé uniquement comme salle de stockage. Sur les CHF 200'000.00 d'investissement approuvés par l'assemblée, il reste CHF 42'968.25 après travaux.

Eglise de Vuissens : révision des cloches et orgue, un devis a été demandé pour le relevage de l'orgue et il a été décidé d'investir dans l'orgue actuel plutôt que de le remplacer par un orgue électronique, même si l'investissement était moindre. C'est pour cette raison que l'investissement a été dépassé de CHF 9'250.00

b) Rapport de la commission financière

Comme annoncé précédemment, la commission financière ne reprend pas la parole.

c) Approbation

Il n'y a pas de questions, les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Le président remercie l'assemblée pour sa confiance et les responsables des bâtiments pour leur travail. Applaudissements de l'assemblée.

6. Point pastoral

La parole est donnée à l'abbé Lukasz. Il remercie vivement toutes les personnes pour leur présence lors des fêtes pascales.

Il passe ensuite la parole à Mme Marianne Berset, assistante pastorale.

Mme Berset remercie le conseil de paroisse et les conseils de communauté pour leur soutien lors de la préparation des fêtes de la Première Communion. Elles auront lieu le 15 mai à Cugy et Bussy, le 22 mai à Murist et le 5 juin à la Collégiale. Elle demande à l'assemblée de soutenir ces enfants dans la prière pour qu'ils puissent bien vivre ce moment et le garder dans leur cœur.

Les grands servants et jeunes sacristains iront au Togo cet été. Une équipe de 26 personnes a été constituée pour ce pèlerinage.

Elle remercie encore pour le soutien apporté à ces jeunes lors de leur différentes activités, ils ont pu récolter, la somme de CHF 13'095. Les deux quêtes faites dans la paroisse ont rapporté CHF 2'400.00. L'argent des quêtes sera uniquement utilisé pour des aides directes dans le pays. Elle a déjà eu contact avec une sœur qui a un institut et qui vient en aide aux enfants avec des difficultés. Elle a besoin de 30 chaises et 10 fauteuils roulants. Mme Berset lance un appel de soutien à l'assemblée.

Pour continuer à récolter des fonds pour leur voyage, une soirée togolaise sera organisée le samedi 7 mai à la grande salle de Seiry, ainsi qu'une nouvelle vente de saucisses à rôtir. Les saucisses peuvent être commandées jusqu'au 15 mai et seront distribuées le 20 mai. Les jeunes tiendront également un stand au marché de Châbles le 25 juin.

Les vérificateurs des comptes de l'association « God is Love », qui vient en aide aux filles-mères au Togo, a demandé quelques images de l'avancée des travaux sur place . Un atelier de couture et de coiffure font partie du projet. M. Gérard Dévaud a fait un diaporama qui est maintenant projeté.

À la fin du diaporama, nous entendons un message audio de la part de l'abbé Antoine. Il fait part de sa profonde gratitude pour le soutien apporté dans ce projet.

L'abbé Lukasz informe l'assemblée que l'abbé Antoine sera à nouveau parmi nous cet été. Il arrivera le 28 juillet. Il donne ensuite les dates des fêtes de la Confirmation. Elles auront lieu le 17 septembre à 10h00 à Bussy et à 15h00 à Murist, le 25 septembre, à 10h00, à la Collégiale.

Après 5 ans dans la paroisse, l'abbé Lukasz a fait un bilan de son ministère avec son Evêque. Et il annonce à l'assemblée son départ. Cette décision n'a pas été facile à prendre mais c'est une décision personnelle. Il a le sentiment d'avoir une charge administrative trop lourde et cela au détriment de la pastorale. Il nous apprend aussi qu'il a reçu une proposition afin de succéder à Mgr Rémy Berchier en tant qu'aumônier du Contingent des Grenadiers fribourgeois. Il remercie l'équipe pastorale, le conseil de paroisse, les conseils de communauté et le secrétariat pour leur soutien.

À partir du 1^{er} septembre, notre futur curé modérateur sera l'abbé Dariusz Kapinski. L'abbé Lukasz a également reçu sa nouvelle nomination, il sera curé auxiliaire de l'UP Notre-Dame de Compassion à Bulle. Le président déclare qu'il restera dans nos cœurs, que c'est une belle personne. L'assemblée se lève et applaudit.

Mme Madeleine Noël demande pourquoi un prêtre a-t-il autant d'administratif.

L'abbé Lukasz répond que la situation est compliquée et que peut-être il y a un manque de formation dans le rôle de curé modérateur.

7. Rapport des délégués à la CEC

La parole est donnée M. Carlo Bonferroni. Il informe l'assemblée que, cette année, le budget a été approuvé mais il n'y a pas eu d'assemblée à cause du Covid.

Il donne juste l'information suivante : les emplois pastoraux, dès le 1^{er} août 2022, seront dépendants directement de la corporation cantonale qui deviendra l'autorité d'engagement de tous les agents pastoraux.

8. Divers

Le président donne les deux informations suivantes :

La paroisse a reçu deux subventions de la part du service des Biens Culturels, une pour la restauration de la toiture de la chapelle de Franex (CHF 8'048.00) et une pour la toiture de la Collégiale (CHF 11'993.00). 2022 est la dernière année de la législature actuelle. Des élections auront lieu au printemps 2023. Des discussions vont être menées pour définir le nombre de conseillers à élire pour la nouvelle législature car un conseil à 12 membres ne sera plus possible. Ce nombre devra être validé par l'assemblée sur proposition du conseil. Il incite un maximum de paroissiens à se présenter pour faire partie du prochain conseil afin que les électeurs puissent avoir le choix.

Il donne maintenant la parole à l'assemblée.

M. Francis Noël demande s'il y a toujours des sorties d'église et si oui, combien. Le président répond qu'il y a en moyenne entre 55 et 65 sorties d'église par année.

M. Maurice Bourqui demande que les chœurs-mixtes soient avertis lorsque la date d'accueil du nouveau prêtre et de départ de l'abbé Lukasz sera connue. Et si possible, il souhaite que la date soit en dehors des vacances scolaires. Il fait aussi remarquer qu'il n'a pas entendu de différence avec la nouvelle sonorisation à la Collégiale. Et il trouve dommage que la Confirmation ait lieu le 17 septembre en même temps que la rencontre des médaillés BM du canton qui a lieu cette année à Aumont.

M. Gérard Ayer s'inquiète de la désertion de nos églises. Il arrive qu'il y ait plus de membres du chœurmixte que de paroissiens assistant à la messe.

Le président confirme cette tendance. Cette situation s'est péjorée avec le Covid. Comme solution, l'abbé Lukasz propose que les chœurs-mixtes descendent chanter en bas dans l'assemblée!

Plus personne ne demande la parole, le président convie l'assemblée à partager un apéritif. Il remercie le conseil de paroisse, le secrétariat, la comptabilité, l'équipe pastorale et tous les bénévoles pour leur travail tout au long de l'année, pour leur dévouement et implication dans la paroisse.

La séance est levée à 21h27.

Alexandre Duc Président Claudia Moret Secrétaire